

## **Discours inauguration du 3 septembre 2018**

Hélène Leclerc, déléguée du comité régional  
de la Ligue des Droits de l'Homme Lorraine

Muriel Prévot-Carpentier, secrétaire du comité régional  
de la Ligue des Droits de l'Homme Lorraine

**La Ligue des Droits de l'Homme fête cette année un double anniversaire** : les 70 ans de la déclaration universelle des droits de l'Homme et les 120 ans de la Ligue des droits de l'homme

1 - En partenariat avec la ville de Nancy, la Ligue des droits de l'homme de Lorraine a souhaité marquer **l'anniversaire des 70 ans de la Déclaration Universelle de Droits de l'Homme**, adoptée à Paris le 10 décembre 1948 par l'assemblée générale des Nations Unies.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme est définie dans son préambule comme « *un idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations* ».

C'est un texte clé qui a marqué l'histoire des droits de l'homme.

Ce texte énonce pour la première fois et de façon précise, les principes de base des droits humains :

- **L'Universalité des droits** : les droits humains s'appliquent également à tous les individus partout dans le monde, sans limite de temps.
- **Leur interdépendance** : aucun droit ne prime sur l'autre. La protection d'un droit humain implique la protection des autres droits humains.
- **Les principes d'égalité et de non-discrimination.**

Nous en connaissons tous, au moins, le premier article :

*Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.*

L'exposition proposée avec le soutien de la LDH du Luxembourg, présente les 30 articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme,

remarquablement illustrés par le peintre espagnol Carlos PUENTE AMBROSIO, dit ELPUENTEA.

Gageons que cette exposition nous encourage à les lire tous, dans leur intégralité, et peut-être à mieux en comprendre l'esprit.

**2 – Par ailleurs, La Ligue des Droits de l'Homme fête, cette année, ses 120 ans.** Elle a été créée en 1898 pour défendre un innocent, le capitaine Dreyfus.

Depuis 120 ans, la Ligue des Droits de l'Homme est de tous les combats pour la justice, les libertés, les droits civiques et politiques, les droits économiques, sociaux et culturels, contre le racisme et l'antisémitisme.

Nous mesurons les progrès des droits de l'homme accomplis tout au long de ce siècle, mais nous savons aussi à quel point ces conquêtes sont fragiles.

- Le vent de folie du racisme ne s'est jamais vraiment apaisé.
- L'antisémitisme a conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et pourtant l'horreur ne cesse de ressurgir et nous menace toujours.
- L'égalité reste toujours un combat : comment affirmer l'égalité entre tous les êtres humains sans lutter contre les discriminations dont les femmes sont souvent victimes et sans combattre l'arbitraire auquel les étrangers restent soumis ?
- La misère économique que connaissent des millions de personnes réduites au chômage ou à la précarité menace au jour le jour les libertés de chacun. Le droit au travail est aussi nécessaire que le droit à l'expression, à l'éducation, à une justice équitable. Il n'y a pas de hiérarchie, mais solidarité entre les droits

On mesure à quel point il est important de susciter la réflexion et ainsi de toujours lutter contre les obscurantismes et les injustices.

Nous nous réjouissons que la ville de Nancy ait souhaité s'associer à la Ligue des Droits de l'Homme pour porter haut les valeurs qui fondent notre démocratie.

Cette exposition et toutes les manifestations prévues au cours de ce trimestre en sont la preuve. Merci pour cela !